

L'ICP crée un nouveau Diplôme universitaire en droit canonique pour comprendre et accompagner les situations matrimoniales douloureuses

Que dit le Droit de l'Eglise concernant l'accompagnement des situations matrimoniales douloureuses ? Peut-il apporter une aide et laquelle ? C'est pour avoir une première approche du droit canonique et mieux conseiller les personnes en souffrance qu'un nouveau Diplôme universitaire Accompagnement canonique des situations matrimoniales ouvre à la rentrée 2022.

L'objectif de ce cursus est de former des clercs et des laïcs en mission ecclésiale qui accompagnent des situations matrimoniales complexes, par une connaissance fondamentale du droit canonique matrimonial et de ses procédures. Il donne des outils aux agents pastoraux qui suivent, conseillent des couples en difficultés.

Cette nouvelle formation s'inscrit dans la volonté du Saint-Siège, qui a publié en 2018 une instruction *Les études de Droit canonique à la lumière de la réforme du procès matrimonial*. Celle-ci comprend une demande de formation de premier niveau pour soutenir les agents pastoraux dans leur mission.

Le DU traite de quatre points fondamentaux dans le cadre de l'accompagnement matrimonial, qui font chacun l'objet d'une thématique de cours :

- Droit canonique du Mariage 1 ;
- Jurisprudence canonique matrimoniale ;
- Introduction aux procédures matrimoniales ;
- Pathologie des relations et Droit canonique.

Ce cursus est compatible avec le maintien d'une activité professionnelle ou d'une mission ecclésiale. Les **4 cours sont semestriels et répartis sur 4 années**. Ils durent chacun 24h, réparties en 12 séances de 2h.

Les cours **se déroulent en présentiel ou en distanciel pour permettre au plus grand nombre de suivre les enseignements**.

→ [Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre fiche formation](#)

À propos de l'Institut Catholique de Paris

L'Institut Catholique de Paris, fondé en 1875, est un Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG) porté par une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Depuis 150 ans, il a fait ses preuves en termes d'excellence académique et de créativité, offrant des formations ouvertes à tous et adaptées aux enjeux du monde contemporain grâce à ses 6 facultés, ses 6 instituts de formation professionnelle et ses 9 écoles associées. Chaque année, l'ICP accueille 10 000 étudiants sur son campus de Paris, 900 personnels enseignants et chercheurs et 250 doctorants. En septembre 2021, l'Institut Catholique de Paris a ouvert son premier campus en région, à Reims.

Sa signature, « L'esprit grand ouvert sur le monde », est devenue l'emblème d'un campus historique rénové en interaction constante avec la cité en plein cœur du quartier latin, mais aussi de l'attention toute particulière portée au développement intégral de l'étudiant, aux relations avec l'environnement socio-économique et politique, et à la réputation internationale de son unité de recherche « Religion, Culture et Société » labellisée par l'État depuis 2014. www.icp.fr